

Les commandements moraux (Loi, 3^{ème} partie)

Reprise :

Le Décalogue ou les 10 commandements, ce fondement de la vie religieuse et spirituelle de l'Ancien Testament a une structure bien claire :

1. Le texte commence par ce rappel : Le salut vient de Dieu. **« Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'ai libéré de l'esclavage. »** Ce n'est qu'après que viennent les commandements. Il y a d'abord le salut de Dieu, l'obéissance est la conséquence de ce salut.
2. Puis il y a les commandements religieux, écrits sur la première table de la loi.
 - Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face
 - Tu ne te feras pas d'idoles pour les adorer
 - Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain
 - Tu respecteras le sabbat, le jour du repos
3. Les commandements moraux écrits ou plutôt gravés sur la 2^{ème} table de la loi. Ce sont des règles de vie. Elles sont mises en lien avec l'obéissance à Dieu et aux commandements religieux. Dieu est le garant de ces commandements. Il est le garant de la vie sociale et communautaire. Car la vie sociale est voulue par Dieu. Elle est l'expression du lien avec Dieu. Elle est le lieu où s'exerce la vie devant Dieu. La vie en commun doit être réglée, elle n'est ni anarchique ni arbitraire. Les commandements sont comme un mode d'emploi de la vie commune. Voici donc les commandements moraux :
 - Honore ton père et ta mère
 - Tu ne tueras pas
 - Tu ne commettras pas d'adultère
 - Tu ne commettras pas de rapt
 - Tu ne feras pas de faux témoignages
 - Tu ne convoiteras pas ce qui est à ton prochain



Les commandements moraux sont des normes, énoncées, dites, proclamées. En tant que telles ils ne se discutent pas. Nous ne pouvons que les recevoir et chercher à les comprendre. Et bien sûr les transposer dans notre situation et à notre époque. Les commandements moraux règlent la vie de la communauté. Ils permettent de vivre en paix et dans une certaine justice. Ils évitent l'anarchie.

Le commandement : **Honore ton père et ta mère** demande de respecter notre père et notre mère, de respecter nos parents et nos grands-parents. De respecter nos racines, d'où nous venons. Ce commandement dit que nous avons une responsabilité envers eux. La responsabilité de les entretenir, de leur permettre d'avoir une vie décente même lorsqu'ils sont âgés et fragiles. Aujourd'hui avec le système de rentes et de soutien des personnes âgées la société a repris ce que demande ce commandement, parce que la structure de notre société a changé. Cela ne nous dispense pas de respecter notre père et notre mère. Mais la nécessité de les soutenir a évolué. D'ailleurs ce commandement est le seul qui est formulé positivement. Il ne dit pas : n'abandonne pas tes parents, mais bien honore ton père et ta mère.

Petite remarque en passant : ce commandement, comme tous les autres commandements, concerne les vivants et pas les morts. Il dit d'honorer son père et sa mère, mais il ne dit pas qu'il faut s'occuper de leurs funérailles, ni qu'il faut les vénérer après leur mort. Nous avons à honorer nos parents de leur vivant, mais nous n'avons pas à nous laisser soumettre par un devoir lorsqu'ils sont décédés.

* * *

Puis il y a le commandement : **Tu ne commettras pas de meurtre**. Il est clair et fondamental. Mais pour l'époque où il a été énoncé, il n'était pas évident. En effet, à cette époque le chef du clan avait le droit de vie et de mort sur sa famille ou sur tous les membres de la tribu. **Tu ne commettras pas de meurtre – ou tu ne tueras pas**, marque une limite et indique bien qu'il y a des normes au-dessus du pouvoir d'un individu.

Cependant quand on pense aux guerres et parfois aux guerres faites au nom de la religion, on se rend compte que ce commandement est bien souvent dévalorisé et nié. Et c'est une horreur de penser à tous les crimes et les morts dus à la guerre.

Mais ce commandement soulève toute une série de questions : a-t-on le droit de tuer le dictateur qui mène tout un peuple à la ruine. La question s'est posée face à Hitler dans les années 40 du siècle passé. Ou encore, que faire en légitime défense. Il n'y a pas de recette unique face à ces questions, à chacun de trouver la réponse qui lui convient en âme et conscience.

Tu ne tueras pas, c'est bien la norme. Et elle est confrontée à des situations concrètes telles que l'avortement, ou encore l'acharnement thérapeutique, la fin de vie et le suicide assisté et aussi tout ce qui relève de la « manipulation génétique ».

Jésus interprète les commandements dans un sens très fort et clair. Il a le souci de l'intention de la loi.



« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre ; celui qui commettra un meurtre en répondra au tribunal. Et moi, je vous le dis : quiconque se met en colère contre son frère en répondra au tribunal ; celui qui dira à son frère : Imbécile sera justiciable du Sanhédrin ; celui qui dira : Fou sera passible de la géhenne de feu. »

Tu ne tueras pas. Pour moi cela signifie respecter la vie, respecter l'autre dans son intégrité. C'est aussi le refus de la violence sous toutes ses formes, par des vieillards ou des étrangers. Le refus d'abuser des enfants bien sûr aussi.

Tu ne tueras pas, c'est un commandement négatif, mais nous sommes appelés à le tourner positivement dans le sens suivant : Nous engager et lutter contre toutes formes de violence, nous engager pour que personne ne meurt de faim, personne ne meurt à cause des mines antipersonnelles, personne ne soit torturé, violé, abandonné. Il s'agit ainsi de permettre à ce que chacun, chacune puisse bénéficier les besoins vitaux, de justice, de nourriture et de liberté. Dans une perspective long terme, il s'agit également de nous engager aussi pour que notre planète terre reste un lieu où il fait bon vivre, une création accueillante, multiple, avec des plantes, des animaux et un air pur, une eau buvable.

Nous ne voulons pas tuer, c'est clair. Mais évitons aussi d'être les complices des meurtres, des guerres, des injustices et de la famine. Ne détournons pas les yeux face au mal, ne faisons pas comme si nous ne voyons rien, mais engageons-nous pour que chacune et chacun puisse vivre une vie dans le respect et l'intégrité.

* * *

Tu ne commettras pas d'adultère. Ce commandement est clair. Il précise l'ordre dans le village, dans la société et dans les rapports hommes et femmes. Et vous savez bien à quel point il est difficile de l'observer.

Jésus l'a très bien compris lorsqu'il affirme : ***Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Et moi, je vous dis : quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà, dans son cœur, commis l'adultère avec elle.***

Pour Jésus ce commandement vise également le désir, les pensées et les intentions. Personne n'est à l'abri du mal. Et là nous sommes tous concernés. Voilà pourquoi nous ne devons pas juger les autres.

D'ailleurs Jésus a accueilli la femme pécheresse – ou adultère – alors que les hommes voulaient la lapider pour cela. Et qu'il l'a sauvée par ces mots : ***« que celui qui n'a pas péché jette la première pierre. »*** A la femme il dit : ***« va et ne pèche plus »***, pour bien signifier que l'adultère reste un péché face à la loi.

Ce commandement doit nous faire réfléchir sur la situation des femmes, sur les inégalités entre hommes et femmes, ou lorsqu'on traite des femmes comme des objets, chez nous par exemple lorsqu'on les place comme des images d'appât dans des publicités.

Le commandement tu ne commettras pas d'adultère est comme le symbole de l'ordre social qui structure la vie commune. Nous faisons partie d'une famille, où chacun – qu'il soit homme, femme, enfant, vieillard - a le droit au respect et à la dignité. Nous sommes appelés à nous soutenir et à partager les joies et les difficultés de la vie, dans le respect et la dignité de chacun.

* * *

Il en va de même pour les autres commandements :

- **Tu ne commettras pas de rapt.**
- **Tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain.**
- **Tu n'auras pas de visées sur la maison de ton prochain. Tu n'auras de visées ni sur la femme de ton prochain, ni sur son serviteur, sa servante, son bœuf ou son âne, ni sur rien qui appartienne à ton prochain. »**

Ces commandements sont évidents et pourtant nous les violons également. Du moins en intention.

* * *

Le rapt : bien sûr nous n'allons pas enlever des personnes pour en faire un serviteur ou pour la donner en mariage à notre frère. Et nous sommes scandalisés, à juste titre lorsqu'on entend parler de mariages forcés, notamment de jeunes filles.

Pourtant, lorsque nous manipulons une personne, que nous voulons qu'elle suive notre manière de penser ou d'agir, c'est bien une sorte de rapt. Une manière de vouloir avoir de l'emprise sur elle ou lui. Ou encore, lorsque nous cherchons à l'influencer, ou à faire du chantage. Par exemple avec des images posées sur Facebook... il y a de multiples manières de chercher à utiliser l'autre à son avantage.

(Ou par un mail du genre : « Je tiens à vous faire savoir que je détiens une vidéo nue de vous à titre pornographique alors si vous n'entrez pas en contact le plus vite possible avec moi, je vais la publier sur tous les réseaux sociaux. Je pense me suis fait bien comprendre. Salut !!! »)

Face à cela, nous devons avoir un profond souci du respect de l'intégrité de chaque personne.

* * *

Tu ne feras pas de faux témoignage. Au tribunal c'est punissable. Mais en privé, combien de fois essayons-nous d'arranger la vérité, de dire du bien ou du mal, juste pour un petit avantage. Ou souhaitons-nous que l'on cache ceci ou cela, ou qu'on oublie une partie de notre réalité qui nous blesse.

Ou encore, lorsque l'on dit du mal (des fausses vérités, des calomnies) sur quelqu'un dans les réseaux sociaux ou dans la presse. Qu'on traite une personne de gros noms, on se moque d'elle, on la ridiculise ou même on fait des photos truquées. A ce sujet il y a bien des exemples dans les campagnes électorales de la politique actuelle. On pourrait croire d'ailleurs que pour être élu, il suffit de dire du mal des autres – sans aucune vérification ni preuve, ou de les insulter. Ça me fait froid dans le dos.

La vérité, l'intégrité, l'honnêteté, ne se négocient pas. Le but à atteindre, aussi louable qu'il soit ne justifie pas l'usage de moyens malhonnêtes.

* * *

Le dixième commandement dit. « **Tu n'auras pas de visée sur la maison, la femme, le serviteur de ton prochain** », on parle aussi de **convoitise**. Nous aimerions bien la BMW ou l'Audi de notre voisin, ou sa belle maison, ou sa femme (dans ce commandement la femme est traitée comme un objet que l'on possède !!!) ou encore un bon compte bancaire. L'attachement aux biens matériels est souvent devenu plus important que la vie, la vie communautaire, les relations et le respect de l'autre.

La vie est bien plus que ce que l'on possède ou ce que l'on montre, mais ce que nous sommes en profondeur et nos liens avec les autres et notre vie spirituelle. Comme dit Jésus : « **Ne vous tourmentez donc pas à chercher continuellement ce que vous allez manger et boire. ... Préoccupez-vous plutôt du Royaume de Dieu et Dieu vous accordera aussi le reste.** » (Luc 12)

* * *

La vie en société est différente aujourd'hui que du temps de Moïse. Nous vivons dans un tout autre contexte, nous avons d'autres problèmes, et d'autres besoins légitimes. Tout évolue la loi et les commandements aussi.

Nos règles de vie font partie de notre lien avec Dieu. Il se soucie de la vie concrète de l'homme. Il nous invite à nous sentir en lien avec tous les humains et pas seulement pour ceux de notre clan. L'intention de la loi, son aspect positif va plus loin que les mots, la loi est appelée à s'inscrire dans nos cœurs.

Pour conclure, je vous propose ces deux belles phrases qui disent en quelques mots l'essentiel :
La règle d'or d'abord : « **ne fais pas à l'autre ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse.** » Cette règle est commune avec des variations dans d'autres religions aussi, notamment dans l'islam et chez les bouddhistes.

Et puis cette phrase de Saint-Augustin : **Aime et fais ce que tu veux.** C'est à la fois un appel à la liberté et à l'engagement généreux et ouvert. **Aime et fais ce que tu veux.**

Amen